

# Loi El Khomri ? , NON, NON ET NON !!!

**Après les nombreuses atteintes à nos droits subies depuis plus d'une dizaine d'années, avec le projet de loi El Khomri, l'État, complice du patronat tente de nous porter le coup de grâce :**

Le code du travail mutilé, devient secondaire ; les accords d'entreprise vont primer sur les accords de branche, les conventions collectives et le code du travail.

Les dernières barrières sensées nous protéger contre une exploitation sans limites ( représentants du personnel, droit de grève, conseil prud'homal, médecine du travail, inspection du travail, indemnités chômage...) vont en éclats une à une et nous devons nous attendre à la disparition des CDI, à une vague de licenciements expéditifs et à la généralisation de la précarité et de la flexibilité.

Avec la casse des services publics et du système de santé, les lois répressives et de surveillance qui prétextent nous protéger, sont là pour réprimer toute tentative de résistance, la chasse aux immigrés, l'État, toujours au service du patronat, n'avait mené depuis longtemps la lutte de classe avec autant de férocité.

**Prolétaires, avec ou sans emploi, il est de première urgence d'organiser à la base des larges Assemblées Générales, dans nos lieux de travail et nos lieux de vie pour organiser la résistance car il est vital de gagner cette lutte, mais aussi de prendre l'élan nécessaire qui nous permettra de reconquérir les acquis dont nous avons été dépossédés tout au long de ces dernières années : c'est l'unique façon de ne plus reculer.**

## TANT QU'IL Y AURA DES PATRONS

Poussés par les lois du marché et de la concurrence, ils chercheront à augmenter leurs bénéfices, toujours, et toujours plus, à nous exploiter chaque jour un peu plus, sans trêve ni répit. Sans trêve ni répit, nous aurons à lutter pour défendre notre droit à vivre. Cette guerre qu'ils nous imposent ne cessera qu'avec leur disparition. Chaque victoire est provisoire ; elle n'est rien d'autre qu'une opportunité pour reprendre notre souffle et nous devons veiller à ne pas nous satisfaire de ce que nous venons d'obtenir car ils ne manqueront pas de nous le reprendre dès le lendemain, et même plus si on leur en laisse le temps. C'est ce qu'ils sont entrain de faire depuis 40 ans.

Notre arme la plus efficace, c'est la grève : elle marque l'arrêt de notre exploitation et le gel des bénéfices qu'ils en tirent. Elle met en panne l'économie capitaliste et leur fait perdre le contrôle sur l'économie et sur nos vies. C'est pourquoi nous devons en garder le contrôle : si personne ne fait grève à notre place que personne ne décide pour nous.

Seules les assemblées de grévistes et les comités de grève qu'elles mandatent dans l'intervalle de deux assemblées générales et qui doivent rendre compte de leur mandat à l'assemblée suivante sont légitimes pour porter la parole des grévistes. Les syndicats et les intersyndicales ont leur rôle à jouer, entre deux grèves. Mais en période de grève, seuls les grévistes doivent décider des suites à donner à leur lutte.

**C'est le syndicalisme d'action directe (sans bureaucrates qui parlent et décident en notre nom) qui nous mènera de la grève générale à une société de liberté et de justice sociale : au communisme anarchiste.**

**LA VIOLENCE C'EST L'ÉTAT** - La manifestation du jeudi 31 mars contre la loi El Khomri s'est déroulée dans une ambiance festive et de façon pacifique, même si, par respect pour la tradition, quelques vitrines, symboles de l'exploitation que nous subissons, ont été quelque peu malmenées. La fête aurait pu continuer jusqu'à projection du film « Merci patron » si les forces de l'ordre n'étaient intervenues avec la brutalité qu'on leur connaît pour faire évacuer le parc Mistral, pourchassant les manifestants qui s'y trouvaient à travers les rues de la ville, faisant quatre blessés (l'un d'eux a dû être hospitalisé) et plus d'une douzaine d'arrestations. Huit jeunes ont été jugés lundi en comparution immédiate et ont été condamnés à des travaux d'intérêt général et à verser des dommages et intérêts aux membres des forces de l'ordre qui ont été victimes d'un traumatisme psychologique dû à la violence générée par les manifestants (sic).

Nous nous élevons contre les violences policières et contre la répression judiciaire et policière partout où elles s'exercent. Nous resterons mobilisés et soutiendrons les actions de solidarité jusqu'à la libération des personnes arrêtées et l'abandon des poursuites dont elle pourraient faire l'objet.

La preuve est faite, si besoin en était, que l'état d'urgence a été décrété non pas pour nous protéger du terrorisme contre lequel il est totalement inopérant, mais pour réprimer les luttes des travailleurs contre l'exploitation qu'ils subissent.

**Ne cédon pas au chantage sécuritaire et continuons la lutte pour nos libertés.**



**SYNDICAT INTERCO DE L'ISÈRE**

BP 223 - 38 405 - St Martin d'Hères cedex

[cnt.ait.isere@gresille.org](mailto:cnt.ait.isere@gresille.org)

Permanences les mardis de 17 à 19 h Au 102 rue d'Alembert à Grenoble